



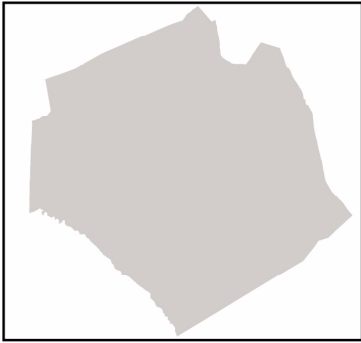
Département de VAUCLUSE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Approbation du PLU par DCM du 9 décembre 2013
Modification simplifiée n°1 approuvée le 29/09/2014
Modification n°1 du approuvée le 26/10/2016

PLANCHE 1 Echelle : 1/10 000ème

COMMUNE DE MONTEUX

Révision allégée n°2

Documents graphiques
Ensemble de la commune



Révision allégée n°1 prescrite le 18/07/2017, arrêtée le ... et approuvée le ...
Modification n°2 par arrêté du 22/03/2018, approuvée le ...
Révision allégée n°2 prescrite le 10/04/2018, arrêtée le ... et approuvée le ...

sdp.conseils
62, carraire des Rouguilères basse
13 122 VENTABREN
Téléphone : 06 16 45 35 12
Mail : sdeponcins@sdp-conseils.fr

Numérisation : KAX - urbanisme
28 rue François Arago
13005 MARSEILLE
Téléphone : 06 29 41 13 70
Mail : axelbonnardel@gmail.com

LEGENDE

- Limites de zonage
- i1** Risque d'inondation : aléa fort
- i2** Risque d'inondation : aléa moyen
- i3** Risque d'inondation : aléa faible
- Espace boisés classés
- Classement L.123-1-5, 7° du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé pour ouvrage public (E) ou voirie (V)
- Reculement des constructions par rapport à l'axe de la voie
- Fronts bâtis continus ou discontinus en limite de zone
- Fronts bâtis continus ou discontinus côtés par rapport aux limites de zone ou de bâtiment
- Bâtiment d'intérêt architectural et patrimonial au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments d'activités non agricoles ou forestières en zone agricole et naturelle.
- Alignements commerciaux

UA	1AU	N
UB	2AU	A
UC	3AU	
UD		
UE		
UZ		

